Les «Rencontres Loisirs Adultes» RèglementCD50



LES DISCIPLINES SUR CIBLES ANGLAISES

- Les rencontres loisirs adultes -

> LES GENERALITES

Conditions de participation :

Les rencontres loisirs adultes sont ouvertes aux catégories U21, S1, S2 et S3, toutes armes sauf arc à poulies :

- * Aux archers en première année de licence ou ayant pris une licence découverte la saison précédente.
- * Aux archers ayant quelques années de licence mais n'ayant jamais participé à une compétition « loisirs adultes » ou « officielle » les saisons précédentes.

Un archer ne peut pas participer à un concours "Loisirs adultes" après avoir pris part à un concours donnant accès à un classement national. La participation aux concours « loisirs adultes » est limitée à une année sportive.

Les entraîneurs, les responsables de club et les accompagnateurs veilleront à bien inscrire les archers dans leur niveau respectif.

Le temps de tir :

2 minutes pour 1 volée de 3 flèches.

> LES NIVEAUX ET LES DISTANCES DE TIR

Tir en salle : 15m pour tous les archers

Deux niveaux sont reconnus:

- Niveau découverte sur blason de 60cm : au premier concours, les archers primo-licencié débutent automatiquement en niveau découverte.
- Niveau confirmé sur blason de 40 cm : les archers ayant plus d'un an de pratique, débutent directement au niveau confirmé.

Tir en extérieur : 30m pour tous les archers

1 seul niveau sur blason de 80cm

Le passage des niveaux est visé par l'arbitre de la rencontre.

> L'ORGANISATION

Au choix de l'organisateur, la compétition se déroule en 1 série de 10 volées ou 2 séries de 7 volées de 3 flèches. Les flèches doivent être marquées aux initiales de l'archer. Pour une compétition regroupant jeunes et adultes, le déroulement sera commun (1 ou 2 séries)

Les hommes et les femmes seront classés séparément.

Tenue vestimentaire:

La tenue et les chaussures de sport sont obligatoire. <u>Pas de jean 's</u> (sauf blanc). La tenue club ou blanche est souhaitée.

Lors du passage au greffe l'un des justificatifs suivants peut être demandé, dès lors il conviendra que l'archer soit en mesure de présenter l'un d'eux :

- présentation d'une « attestation de licence » papier avec photo.
- présentation d'une «attestation de licence dématérialisée avec photo» sur un support informatique: type Smartphone ou tablette.
- communication du n° de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- passeport sportif : il comporte la photo + le n° de licence.

RECAPITULATIF

Les planchers de changement de niveau du "loisirs adultes"

Pour changer de niveau, il faut :

- soit réaliser 1 fois le score de changement de niveau
- soit réaliser le score dans son club dans les conditions du tir loisirs.

Changement de niveau (femme&homme)	Scores à réaliser sur 10 volées	Scores à réaliser sur 2 X 7 volées
Niveau découverte à niveau confirmé	230 pts	322 pts